

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 965 relatif aux modalités de recensement de la classe en vue de l'accomplissement du service national (J.O.R.F. du 29 mai 1966, p. 4318). Arrêté de promulgation n° 965 du 15 juin 1966.

n° 965

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
15 juin 1966

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro
1 juillet 1966

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : le décret n° 66-330 du 26 mai 1966 relatif aux modalités de recensement de la classe en vue de l'accomplissement du service national. (J.O.R.F. du 29 mai 1966, p. 4318.) Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire : Le Conseiller aux Affaires administratives, chargé de l'expédition des affaires courantes du Secrétariat général, Henri BEAUX.